



AGCV-suissetec

Association genevoise
des entreprises de chauffage,
ventilation, climatisation et isolation

Pourquoi adhérer à l'Association AGCV-suissetec ?

Vous bénéficiez

Des prestations et avantages propres à notre Association

- Invitation annuelle à l'Assemblée générale statutaire des membres et repas
- Plateforme d'échanges et de réseautage entre chefs d'entreprises
- Charte AGCV-suissetec
- Tous les deux ans, un voyage à prix préférentiel réservé exclusivement aux membres de l'Association
- Invitation aux événements et séances d'information et relais privilégiés avec l'OCEN et notre partenaire SIG.
- Campagnes publicitaires et parutions d'articles rédactionnels dans Le Journal de l'Immobilier.

Des prestations du Secrétariat romand de suissetec

- Interface entre les sections cantonales et suissetec suisse
- Actions communes des sections romandes relatives à la formation professionnelle
- Plateforme d'échanges et de discussions entre les différentes associations patronales des cantons romands

Des prestations des Métiers techniques du Bâtiment Genève

- Défense professionnelle, relation du travail, négociation de la Convention Collective de Travail (CCT) genevoise
- Solution d'accompagnement MSST
- Formation professionnelle initiale
- Programme de formation continue à tarif préférentiel
- Assurances sociales et prévoyance
- Assistance juridique
- Notices, circulaires et newsletters
- Assistance aux membres
- Infrastructures en accès privilégié :
 - salles de réunion, de formation et de conférence
 - parking privé

De l'adhésion à suissetec suisse et de toutes ses prestations

- Prix préférentiels des publications spécialisées et supports de cours (normes, directives, règlements de formation, informations spécialisées, etc.)
- Conditions spéciales pour les bases de calcul
- Conseils techniques et juridiques gratuits
- Abonnement inclus au journal «suissetec mag», revue spécialisée
- Tarifs avantageux pour assurances protection juridique et RC collective
- Applications Web techniques à disposition
- Garanties de construction à des conditions intéressantes
- Utilisation des plateformes suissetec (groupes d'échanges, commissions, manifestations, plateforme réseau)
- Tarifs préférentiels et priorité à l'inscription aux cours de formation continue pour tous les collaborateurs, cadres et chefs d'entreprises

Des prestations et de l'expertise de la Fédération genevoise des Métiers du Bâtiment (FMB)

- Assurance RC Parapluie
- Garantie décennale selon législation française
- Assurance maladie complémentaire avantageuse pour les dirigeants et le personnel de l'entreprise, ainsi que leurs familles
- Défense professionnelle sur toutes les questions et préoccupations des métiers du bâtiment
- Parcours sécurité en faveur du personnel d'exploitation et des apprentis à prix avantageux
- Annuaire genevois de toutes les entreprises membres des associations patronales de la FMB
- Accord paritaire genevois - Cellule AI (aide à la reconversion du personnel d'exploitation invalide)

Taux des Cotisations 2026

à l'AGCV-suissetec – Section cantonale

Cotisation fixe	CHF 250,--
Cotisation variable	0,24 % des salaires AVS
Finance d'entrée	CHF 100,--

à suissetec (nationale) Association suisse de la Technique du Bâtiment – Faïtière

Retrouvez les tableaux de cotisation : <https://suissetec.ch/fr/calculateur-de-cotisation.html>

Pour plus d'information : <https://suissetec.ch/fr/devenir-membre.html>

N. B. En devenant membre de l'AGCV-suissetec, vous adhérez automatiquement à l'association faïtière suissetec, selon ses propres conditions.
Vous bénéficiez toutefois d'une participation financière à la cotisation de suissetec suisse.